Un dangereux malfaiteur arrêté à Sallaumines après une poursuite mouvementée

La police de Sallaumines vient de se signaler en appréhendant, après un nombre de péripéties, un dangereux repris de justice, titulaire de plusieurs condamnations et frisant la relégation.

UN SINGULIER CYCLISTE

Une brocanteuse, de Sallaumines, voyant entrer dimanche, vers 9 heures, dans son magasin, un individu qui déclara vouloir vendre le vélo qu'il avait en sa possession moyennant une somme de 50 fr.

Louis CADET

Il déclara se nommer Janvier et prétendit que la bicyclette était bien sa propriété. La brocanteuse se rappelait que le même individu était venu vendredi dernier lui vendre un vélo au nom de Drivierne, de Tourcoing-les-Lens.

Ces deux noms différents donnés par le vendeur lui mirent la puce à l'oreille et elle se mefia. Discrètement elle fit prévenir la garde Leclerq de ce qui se passait. Le policier arriva aussitôt et il eut tout de suite la conviction qu'il se trouvait en présence d'un filou et l'amena au commissariat de police.

L'OISEAU S'ENVOLE

Interrogé par M. Turaudet, commissaire de police, il déclara se nommer Eugène Janvier. Pendant qu'il donnait la déclaration de l'inculpé, le maréchal prit le garde Leclercq d'aller vérifier dans une pièce voisine, les numéros des bicyclettes qui avait été volées ou ayant pu être volées.

De son côté, le commissaire tapait son procès-verbal à la machine à écrire.

Profitant de ce moment d'inattention, l'individu se leva, bondit vers la porte, enfourcha la bicyclette qui était restée dehors et a toute allure fila dans la direction de Billy-Montigny.

UNE CHASSE A L'HOMME

M. Turaudet, surpris par cette fuite, ouvrit la fenêtre de son bureau, sauta par cette issue, et monta sur le premier vélo à sa disposition, mais les pédales de celui-ci étant trop basses, le commissaire emprunta la bécane du garde Leclercq. Puis il se mit à la poursuite du fuyard, suivi par le garde Prévost.

Au rond-point de la route de Fouquière, l'individu prit la direction de la cité de la fosse n. 4 des Mines de Courrières, et pour tenter de semer ses poursuivants il s'engagea dans les ruelles des corons.

A plusieurs reprises il fut sur le point d'être rejoint, mais il redoublait de vitesse.

PINCE....

En rentrant dans le commissariat, le garde Leclercq fut tout surpris de trouver le bureau vide et la fenêtre et la porte ouvertes. Trouvant cela anormal il sortit sur la place et il apprit par des témoins que le commissaire et son collègue s'étaient lancés à la poursuite du malfaiteur qui avait fui dans la direction sus-indiquée.

Le garde Leclercq hela une auto de passage et se lança à son tour sur la piste. Il fut assez heureux d'arriver juste à temps ou le malandrin débouchait sur la route Nationale.

Le garde descendit de voiture et barra la route au malfaiteur, mais celui-ci fonça sur lui. Le policier put cependant l'appréhender, tandis que le commissaire et le garde Prévost arrivaient à leur tour.

L'individu fut lassé dans la voiture. A ce moment il se mit à injurier et à frapper les policiers et porta vaillamment un coup de poing au commissaire et lui tordit le pouce gauche. Maîtrisé, il fut amené pour la seconde fois au commissariat.

A nouveau interrogé, il reconnut avoir donné des faux noms et déclara s'appeler en réalité Louis Cadet, 24 ans, né à *Wahagnies*, le 26 février 19.. mineur, sans domicile fixe.

Il déclara que le vélo qu'il avait vendu vendredi dernier, sous le nom d'Drivierne, de Courcelles-les-Lens, il l'avait dérobé sur le carreau des mines de Dourges ; quant à celui qu'il avait eu sa possession, il l'avait volé chez M. Wasky Caka, à Courcelles-les-Lens. Profitant, vers 22 h., que tout le monde était couché dans la maison, il pénétra dans la cuisine et s'appropria le vélo qu'il essaya de vendre. Il ne nia pas les coups portés aux gardes et au commissaire.

La prise est bonne et fait le plus grand honneur à M. Turaudet, le jeune et actif commissaire et aux gardes Prévost et Leclercq, car Cadet a déjà un casier judiciaire orné de quatre condamnations pour coups et blessures et vols, dont une à un an et un jour de prison. Il était sorti de la maison d'arrêt de Béthune depuis le 31 décembre dernier. Il se trouve en outre frappé d'une mesure d'interdiction de séjour.

Cadet a été, sous bonne escorte, transféré au parquet de Béthune, hier à midi, et écroué à la maison d'arrêt sous l'inculpation de vol qualifié, rébellion, outrages et coups à magistrat, vagabondage et infraction à un arrêté d'expulsion. Son compte est bon... — D.

Nouvelles batailles en perspective en Mandchourie

On signale que les troupes japonaises se préparent à agir contre les bandits dans le sud de la Mandchourie.

On mande de Moukden à l'agence Rengo que treize trains destinés au transport de troupes sont tenus prêts à quitter Moukden, à bref délai.

LES MINISTRES DE NANKIN ABANDONNENT LEURS POSTES

Selon le « Daily Express », convaincus de l'inanité de leurs efforts en vue d'obtenir l'appui des puissances étrangères contre le Japon et de la vanité de vouloir maintenir un semblant de gouvernement en Chine, les principaux ministres du gouvernement de Nankin ont abandonné leurs postes et se sont rendus à Shanghaï.

Le dernier acte de ce ministère a été de donner des instructions à M. Yen, ministre de Chine à Washington, afin qu'il exprime verbalement la gratitude de la Chine à M. Stimson, secrétaire d'Etat, pour la note adressée par lui au Japon.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
Consultez le
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT
Lignes Belge, Tourcoing et Lille

SPORTS

FOOTBALL-ASSOCIATION

LA SÉLECTION DE LA LIGUE DU NORD jouera-t-elle l'Urania ?

Sous ce titre notre excellent confrère « LES SPORTS DU NORD » a publié dans son édition d'hier matin lundi, une information de première importance étant donnée la valeur de l'équipe de football annoncée comme susceptible de venir dans le Nord au cours de la saison actuelle. Voici d'ailleurs ce que nous dit la « manchette bleue » à ce sujet :

⁂

Cette information que nous avons pu saisir au vol grâce à une conversation entre M. Henri Jooris et l'un des administrateurs de la L.N.F.A. au cours du match O. L.-Union, ne manquera pas de faire sensation auprès des sportifs qui eurent la bonne fortune d'applaudir la grande équipe helvète devant l'Olympique Lillois le 11 novembre dernier.

On se souvient que les Suisses laissèrent une formidable impression, que les spectateurs se retirèrent enthousiasmés et qu'unanimement les chroniques sportives furent extrêmement chaleureuses à l'égard des vainqueurs du tournoi de l'Exposition Coloniale.

Ces artistes du ballon rond sont susceptibles de faire une reapparition dans le Nord si tel est le désir des conseillers de la L.N.F.A. En effet, au cours des pourparlers d'un autre genre qui aboutirent au transfert du demi-centre de l'Uriana, Schaden, presentement à l'Olympique Lillois, « l'envoye spécial » (?) des champions du Nord, un prénommé Gaston, qui ferait très bien dans les conférences internationales, vu ses succès répétés dans des entreprises du même genre, ne se lit pas faute, peut-être pour calmer la « douleur » que causait, un tel départ, de souligner la formidable impression laissée par les Suisses.

Cette flatterie eut son succès et de là à supposer un voyage vers le Nord ce fut vite fait. C'est ainsi que la Ligue sera saisie de la proposition. Il est probable qu'elle nous donnera la satisfaction de pouvoir applaudir à nouveau ses « AS » que beaucoup voudront revoir et que plus encore s'empresseront de venir admirer.

L'affaire « Schaden » serait-elle un coup double heureux pour l'Olympique et la Ligue du Nord ?

COUPE DE L'AVESNOIS

Jeumont bat Avesnes par 2 buts à 1

Dimanche après-midi s'est déroulée sur le terrain de l'US. Jeumontoise, une rencontre qui opposait pour le 1er tour de la Coupe de l'Avesnois les équipes premières de l'US. Avesnoise et de l'US. Jeumontoise. En les inclinant, les locaux jouent avec le vent et marquent immédiatement deux buts. Les Avesnois se reprennent, mais contre le vent leur tâche est très ardue et Robert doit s'employer plusieurs fois. Au repos les locaux mènent toujours par 2 à 0. En seconde mi-temps, les Avesnois eurent le plus souvent l'avantage, mais il ne réussirent qu'un seul but, la victoire restant aux locaux par 2 buts à 1.

LES RÉSULTATS DU DIMANCHE

O.Merville bat U.S.Lampugnoy : 4 à 3. — Match joué sur le terrain de Merville. Les Olympiens ont mérité leur victoire par leur ardeur. Les deux équipes sont à féliciter pour leur jeu correct et plaisant.

E.S.Crespin et U.S.Mortagne font match nul : 2 buts à 2. — Cette rencontre s'est déroulée à Mortagne. Le vent a beaucoup nuit à la lecture du football. La 1re mi-temps vit de belles choses de la part des visités qui jouèrent contre le vent, et ne furent pas servis par la chance cependant que les Crespinois ouvraient la marque par l'ailier gauche. Ce n'est que quelques minutes avant la mi-temps que le Crespin bénéficia d'un penalty et égalisa des équipes à égalité.

L.S.Mortagne 1B bat E.S.Crespin 1B : 4 à 1. U.S.Vieux-Condé bat Dechy Sports : 7 à 2. — C'est devant une galerie assez nombreuse que s'est déroulée cette rencontre qui s'est terminée à l'avantage des Vieux-Condéens, qui conséquent, leur place du leader. A la mi-temps, Vieux-Condé 3, Dechy 0.

A la reprise, Dechy qui joue avec le vent s'annonce dangereux, mais ne peut traduire, malmènement, sur un long dégagement, la balle se loge dans le coin de la cage des « noirs et jaunes », à la grande stupéfaction du gardien. Ce but donne du courage aux Dechynois qui partent à l'attaque, mais les locaux mettent bon ordre, et bientôt, sur un mauvais blocage du goal, l'inter-droit surgit et marque. Trois minutes après, sur une attaque de toute la ligne d'avants, et sur passe du centre avant, l'ailier droit marque le No 5. Peu de temps après, le centre-avant, bien servi par l'inter-gauche, marque les 6e et 7e buts. A ce moment, il devra abandonner la partie, ayant sérieusement touché. Il reste 2 minutes à jouer quand, d'un beau shoot à 20 mètres, l'ailier gauche dechynois marque. La fin survient peu après.

F.C.Fresnois 1A bat C.A.Valenciennes 1A par 5 buts à 3. — Match de championnat 2e Division joué dimanche sur le terrain de la rue Pasteur, devant un nombreux public. Les Valenciennois marquent les premiers et obtiennent 2 buts, dont 1 sur penalty. Malgré du nombreuses attaques des Fresnois qui n'arrivent pas à traduire. Après 34 minutes de jeu, un penalty pour Fresnes est transformé. Peu après, un second but pour les Fresnois met les 2 équipes à égalité. La mi-temps arrive sur le résultat de 2 buts à 2.

En seconde mi-temps, Fresnes domine et marquera 3 nouveaux buts. Un 5e penalty pour Fresnes est tiré dans les mains du goal valenciennois. Quelques minutes avant la fin, Valenciennes fait quelques descentes dangereuses et marque un 3e but à la suite d'un faible dégagement d'un arrière de Fresnes. La fin arrive après quelques nouveaux essais des avants fresnois, sur le score de 5 buts à 3.

U.S.Avesnes (J.) bat U.S.Mortagne (J.), par 4 buts à 2. — Pour le championnat des Juniors du District Escaut l'U.S.A. rencontrait dimanche au stade du Champ de Mars les juniors de l'U.S.M. Partie assez intéressante au cours de laquelle les jeunes Avesnois confirmerent leur bonne forme en triomphant des Mortagnais par 4 buts à 2.

DEMANDES DE MATCHES

U. S. Saint-Péloise (2e division Artois) recherche match pour le 24 janvier contre équipe correspondante ou 1B de division d'honneur. Ecrire à M. René Chatel, 2 rue du Mont, à St-Pol-sur-Ternoise. Retour assuré.

BOXE

LES CHAMPIONNATS DES FLANDRES (Amateurs) DIMANCHE 24 JANVIER A FOURMIES

Dans quelques jours auront lieu à Fourmies, les championnats des Flandres de boxe (amateurs), organisés sous le contrôle de la Fédération Française de Boxe par le C.P. Fourmisien. Comme nous l'avons dit, point n'est besoin de participer aux championnats départementaux du Nord ou du Pas-de-Calais pour prendre part aux championnats des Flandres mais, et nous insistons sur ce point, que seuls, les vainqueurs des championnats des Flandres pourront prendre part aux championnats interrégionaux, dernière éliminatoire en vue des championnats de France, qui auront lieu à Paris. Nous aurons certainement l'occasion d'applaudir le 24 janvier à Fourmies, l'élite des boxeurs amateurs du Nord et du Pas-de-Calais. Les champions des deux départements, en particulier, ne manqueront pas de participer à la compétition, ce qui leur permettrait d'affronter ensuite les champions de Picardie au cours des interrégionaux.

Les engagements devant comporter nom, prénoms, poids, club ou salle, numéro de licence sont ouverts et devront être adressés le plus tôt possible au siège du Club Pugilistique Fourmisien, Café des Sports, rue Edouard Flameni, à Fourmies, où l'on peut également s'adresser pour tous renseignements complémentaires.

LE GALA DE LENS

LE CHOC BARJOLIN-SIMONETTI LE 17 JANVIER

Revoir Barjolin sur le ring après son superbe combat contre Faes, tel était le désir des nombreux spectateurs s'étant rendus à la Maison Syndicale lors de la dernière réunion.

L'adversaire qui lui sera opposé est de taille à le battre décisivement lors du grand gala du 17, et en même temps, l'éloigner de la route du Championnat de France.

Simonetti, champion Corse a battu des hommes redoutables et tous ses combats sont suivis avec ferveur par les Parisiens. Nul doute que Barjolin devra s'employer à fond s'il veut vaincre, ce sera l'occasion de le voir en plein effort. Les deux hommes s'entraînent ferme et désirent la victoire nous assurant ainsi une bataille extraordinaire.

Que lera Barjolin contre un adversaire aussi coriace ? Les deux hommes, étant, comme valeur, bien près l'un de l'autre, il nous serait difficile d'établir un pronostic.

Avec ce combat qui, à lui seul, vaut le déplacement, nous aurons la rentrée officielle du populaire Obrecht, champion de France militaire 1932, contre Lelièvre, la grande vedette parisienne.

Nul doute que la Maison Syndicale soit trop petite dimanche 17 pour contenir la foule des amateurs du noble art de la région minière.

LE TEAM VANDEKERKHOVE

M. Vandekerkhove informe les managers et promoters, qu'il possède, parmi son team quelques bonnes et nouvelles recrues. Voici la composition du sou-équipe :

Lourds : Delannoy, 80 kilos ; Vanbierwnet, 81 k., sur qui M. Vandekerkhove fonde les meilleurs espoirs.

Mi-lourds : G. Dujardin, 73 kilos. Les autres boxeurs de poids lourds, sont Lamertyn, 79 k. ; Vinchard, 66 k. ; Broutin, 65 k. ; Defrennes, 65 k. ; H. Dujardin, 64 k. ; Y. Dujardin, 63 k. ; Voyez, 62 k. ; Van Eeckhoutte, 61 k. ; Baert, 62 k. ; Bazyn, 58 k. ; Vavorel, 55 k. ; Courtois, 53 k. ; Bracaval, 53 k. 500 ; Parmentier, 52 k. ; Verbecke, 52 k. ; Duchâtel, 51 k. ; Rygole, 50 kilos.

M. Vandekerkhove accepterait pour G. Dujardin, de rencontrer Fournier ou Martel, de Béthune ; il accepte également la belle avec Ferbus et lance en particulier un défi à Faes, de Courrières.

Pour Van Bierwilet il défie tous les poids lourds du Nord et du Pas-de-Calais.

M. Vandekerkhove accepte pour Bracaval le défi lancé par M. Scrédeo au nom de son poulain Clément Dubois, ce combat pourra avoir lieu le 23 janvier en 10 pouces.

Pour Parmentier à 52 k., à tous les boxeurs du Nord et du Pas-de-Calais.

Ecrire à M. Vandekerkhove, 39, rue de la Croix-Rouge, Tourcoing.

QUI VEUT DES BOXEURS ?

M. Demarez, manager, tient à la disposition des organisateurs les boxeurs suivants : Frédéric, 62 kilos (sourd et muet), vainqueur de 80 combats ; Charles Donnel, 60 k. ; Pierre Clarisse, 59 k. ; Raymond Pellet, 56 k. ; Edmond Géo, 52 k. ; Carpentier, 53 k. ; Noidin, 60 k. ; Pollet, 56 k. et quelques boxeurs amateurs.

Pour tous renseignements, écrire à M. Marcel Hainne, 281, rue Jean-Jaurès, à Bruay-sur-Escaut.

QUI VEUT ORGANISER ?

Les managers ayant des hommes susceptibles de rencontrer les boxeurs : Obrecht (plume) ; Chury (plume) ; Vituski (léger) ; Hoddebaut (mouche) sont priés d'en fournir les records, conditions, etc., à Ray Berry, Boxe à Fouquières-les-Lens.

DEFIS

M. Lesieux manager du Club Sportif Arquois, défie pour les élèves les boxeurs ci-après :

Bouchard, 60 k. 500, défie Fournie, du team Lecomte de Tourcoing. Ferbus d'Avion Bilsky de Liévin. Martin Allié d'Arras et Vistiot de Cambrai.

Gene Isabois (coq) défie Vanvigène du team Lecomte de Tourcoing. Degrande de Roubaix. Lazache d'Arras et Pellet d'Hénin-Liétard. Dubois relève le défi de Charly Bouthey.

Charly Fontaine (plume) défie Al. Martin Arras. Jansoone (Lille) et Bono (Mouscron).

Ecrire à M. A. Lesieux, 21, rue de Saint-Omer, Arquès (Pas-de-Calais). Ce dernier tient en outre à la disposition des organisateurs, des novices de tous poids (poids lourds compris) pour 4 et 6x2.

CYCLISME

COMITE DE VALENCIENNES DE L'U.V.F. CALENDRIER SAISON 1932

21 Février. — Valenciennes, cross cyclo-pédestre internationale, toutes classes, toutes catégories.

27 Mars. — Vieux-Condé, circuit, internationale, toutes classes, toutes catégories.

28 Mars. — Valenciennes, courses sur piste internationale, toutes classes, toutes catégories.

17 Avril. — Denain, circuit, régionale, 4mes, toutes classes.

24 Avril. — Valenciennes, Paris-Valenciennes, internationale, toutes classes, toutes catégories.

1er Mai. — Onnaing, circuit, internationale, toutes classes, toutes catégories.

2 Mai, Fresnes, Circuit, régionale, toutes classes, toutes catégories.

28 Mai. — Valenciennes, matinée, circuit, régionale, toutes classes, toutes catégories.

14 Mai. — Vieux-Condé, circuit, régionale toutes classes, toutes catégories.

15 Mai. — Valenciennes, courses sur piste vélodrome, internationale, toutes classes, toutes catégories, sauf 4mes.

16 Mai. — Denain, circuit, régionales, 4mes, toutes classes.

17 Mai. — Saint-Amand, circuit, régionale toutes classes, toutes catégories.

12 Juin. Valenciennes, circuit, nationale, toutes classes, toutes catégories.

19 Juin, Valenciennes, course handicap, régionale, toutes classes, toutes catégories.

26 Juin, Denain, Circuit, régionale, 4mes, toutes classes.

14 Juillet, Valenciennes, matinée, circuit, régionale, toutes classes, toutes catégories.

14 Juillet, Onnaing, 15 h., circuit, internationale, toutes classes, toutes catégories.

24 Juillet, Valenciennes, circuit, régionale, toutes classes, toutes catégories.

14 Août, Onnaing, circuit, régionale, 3e et 4mes, toutes classes.

15 Août. — Valenciennes, circuit, régionale, 3e et 4mes, toutes classes.

21 Août, Valenciennes, circuit, régionale, toutes classes, toutes catégories.

28 Août, Denain, circuit, régionale, 3 et 4mes, toutes classes.

12 Septembre, Valenciennes, courses sur piste vélodrome, internationales, toutes classes, toutes catégories.

18 Septembre, Valenciennes, circuit régionale, 3e et 4e toutes classes.

25 Septembre, Valenciennes, circuit régionale, 4e toutes classes.

Les organisateurs sont priés de rectifier en cas d'erreur lors de l'établissement de leurs demandes de dates, lesquelles ne seront prises en considération qu'après avoir au préalable, adressé à M. Gautier, l'affiliation de leur club.

Il est rappelé aux Uéfistes du département du Nord que la prochaine assemblée générale aura lieu à Valenciennes le dimanche 21 février à 9 h. 30, suivi de banquet, à 12 h. Seuls seront admis au banquet ceux qui auront fait parvenir leurs adhésions, accompagnées, de la somme de 25 fr., à M. Pouhain, 32 rue du Quesnoy, à Valenciennes. Dernier délai : 15 février.

BASKET-BALL

U.S. MONT-A-CAMP bat E.V.S.C. de LILLE PAR 46 POINTS A 6

D'entrée, Mont-à-Camp marque une réparation suivie de 2 paniers, et augmente son avance par l'ailier gauche qui est remarquable dans ses lancers au panier, cependant, après une série de belles passes, Saints Catherins marque un superbe panier et la mi-temps survient sur le score de 17-2.

A la reprise, Mont-à-Camp continue à dominer et la fin est sitôlée sur le score de 41 à 6 en faveur de Mont-à-Camp.

SPORTS FÉMININS

LES CHAMPIONNATS DU NORD DE CROSS-COUNTRY

Les Championnats du Nord de Cross-Country auront lieu le 7 février à St-Amand et seront organisés par Mlle Canonne, du F.C. Amandinois. Ils comprendront 3 catégories :

1rs catégorie. — Distance 4 km., ouverte à toutes les licenciées, individuellement et par équipes.

2e catégorie. — Distance 2 km. 500, ouverte à toute sles licenciées n'ayant pas 18 ans révolus à la date du 1er janvier 1931.

3e catégorie. — Distance 1.500 m., ouverte aux cadettes n'ayant pas 15 ans révolus à la date du 1er janvier 1931 (acte de naissance et certificat médical exigés).

Il ssra procédé dans chaque catégorie à un classement individuel et par équipes. Le nombre des engagées par équipes doit être au minimum de 4.

Les classements se fera en additionnant les places de chaque concurrente, par clubs, jusqu'à la 4e, défalcation faite des individuelles, et des non classées dans les 4 1res de chaque club. En vas d'ex-aequo, il sera tenu compte du meilleur classement individuel dans l'équipe pour attribuer le titre de Champion du Nord.

Seront admises aux Championnats de France : 1. L'équipe championne du Nord (1re catégorie) ; 2. Les cinq 1res classées dans le championnat du Nord. Aux championnats de France, l'équipe est limitée à 6 participantes.

Les engagements aux Championnats du Nord devront parvenir à M. Beutremieux, à Courchelettes, avant le 25 janvier, dernier délai, accompagnés du montant de l'engagement par mandat-poste, soit : 10 fr. par équipe et 3 fr. par individuelle pour les Clubs n'engagea pas d'équipes.

LE CALENDRIER D'ATHLÉTISME DE LA F.F.SF.

En envisageant la possibilité d'un Cross Franco-Belge et d'un Cross France-Angleterre, la Commission complète son calendrier de la manière suivante :

mars : Championnat de France de Cross-Country à Paris. — 12 juin : Réunion préolympique et sélection pour France-Allemagne. — 26 juin : France-Allemagne Wuppertal-Elberfeld. — 3 juillet : Championnat régionaux. — 10 juillet : Championnat du Nord d'Athlétisme. — 17 juillet : Championnats de France. — 31 juillet : France-Belgique en France. — Septembre : Challenge Lilas.

Un vieillard a été trouvé agonisant dans son lit à Mouvaux

IL SE SERAIT FRACTURÉ LE CRANE EN TOMBANT D'UN ESCALIER

Hier matin, à la première heure les époux Doutreligne, domiciliés 3, rue Constantin, à *Mouvaux*, trouvaient le père de Mme Doutreligne, M. Désiré Vanmerhaeghe, 75 ans, demeurant chez eux, agonisant dans son lit, la tête ensanglantée. C'est Mme Doutreligne, qui, pénétrant dans la chambre du vieillard fit la navrante découverte que nous venons d'exposer.

En voyant arriver sa fille, le septuagénaire lui demanda un verre d'eau. La jeune femme se rendant compte du triste état dans lequel se trouvait son père avertit son mari, qui fit chercher un médecin aussitôt.

M. le docteur Ducoulombier, de Mouvaux, vint visiter le blessé qui portait des fractures du crâne et du bras droit.

Il lui prodigua les premiers soins et le fit transporter à l'Hôpital de Tourcoing.

La gendarmerie fut avisée et ouvrit une enquête.

LA CHUTE DANS L'ESCALIER

Il en résulterait que M. Vanmelrhaeghe était rentré dimanche soir, dans un état d'ébriété assez prononcé. Au cours de la nuit, il aurait eu soif et pour se désaltérer, il aurait eu l'intention de descendre à la cuisine.

Comme il était encore dans les vapeurs de l'alcool, ses pas étaient mal assurés, et s'étant engagé, dans l'escalier fort raide, il perdit l'équilibre et tomba dans le vide. Il aurait cependant eu la force de remonter à sa chambre et de se remettre au lit.

Les époux Doutreligne ne l'auraient pas entendu, pour la bonne raison qu'ils couchent dans une alle opposée de l'habitation. L'enquête se poursuit.

Certains ont objecté que la police avait fait des réserves, sur cette affaire alléguant que Vammelrhaeghe avait eu une discussion avec son gendre. La gendarmerie de Tourcoing s'est montrée opposée à celles-ci.

Dans la soirée d'hier, nous avons pris des nouvelles du blessé, à l'Hôpital de Tourcoing. Il nous a été répondu que le vieillard se trouvait dans le coma et que son état était des plus graves.

UN GRAVE ACCIDENT DE LA ROUTE A HAILLICOURT

Samedi, vers 9 h. 30 du matin, une auto pilotée par M. Copine, directeur de travaux à Lens, se dirigeait à vive allure vers Labuissière, chemin de grande communication n° 188. Elle avait devant elle un cycliste qui se dirigeait dans le même sens et l'espace entre les deux véhicules n'était que d'une soixantaine de mètres. A un moment donné, le vélocipédiste voulut prendre sa gauche pour s'arrêter à un café venu Fardel-Coffin. Le conducteur de l'auto voulut doubler le cycliste ; à son tour, roula encore plus fort à gauche. L'aile droite de sa voiture toucha la roue arrière du cycliste, lequel vint tomber l'épaule droite sur la chaussée un peu avant le café sus-indiqué.

En même temps, deux dames, Fournier Adèle, veuve Rouanet, 38 ans, demeurant 7, rue d'Anzin, et Mme Vincent rue du Cap-Vert, à Bruay, qui venaient de toucher leur paie à la fosse 2 bis furent prises en écharpe. La seconde dame monta sur le talus, mais la première ne put éviter le choc ; elle fut fortement projetée et gravement blessée au bras gauche par le heurt de l'auto. Outre les deux blessés, la roue arrière de la bicyclette est hors d'usage.

La gendarmerie d'Houdain informée est venue faire les constatations sur les lieux de l'accident.

Procès-verbal a été dressé à la charge de M. Copine, propriétaire de l'auto, et de Stanislas Bozek, 26 ans, mineur, rue de Meurchin, n° 14, à Bruay, contre qui il a été relevé une infraction au code de la route, et pour blessures involontaires.

LA MORT D'UNE FEMME A HARNES EST DUE A UNE CAUSE NATURELLE

Nous avons relaté qu'une femme était décédée dans des conditions qui semblaient suspectes, à **Harnes**. Il s'agit de Mme Helena Krajeska, 39 ans, femme Zimmerman, demeurant 10, rue Belgrade.

On supposait que cette femme avait succombé à un empoisonnement par absorption d'eau de javel au lieu d'alcool, car il était notoire que cette personne s'enivrait. Mais s'agissait d'en connaître les circonstances.

Le Parquet de **Béthune** avait décidé l'ouverture d'une information judiciaire. M. Blanc, juge d'instruction, qui était chargé de suivre l'affaire, désigna M. le Dr Lecat, médecin-légiste, pour pratiquer l'autopsie. Ce praticien vient de communiquer son rapport au juge d'instruction.

D'après ce que nous avons pu savoir, le médecin-légiste aurait conclu à une mort naturelle.

Cette femme ne serait pas morte pour avoir absorbé de l'eau de javel, mais à la suite d'une grande fatigue consécutive à une série de libations ; lesquelles elle avait coutume de se livrer.

Après la déclaration du chancelier Bruning

Quelle sera l'attitude du gouvernement français ?

(De notre rédaction parisienne)

La déclaration faite par M. Bruning chancelier du Reich au sujet du nonpaiement des dettes des réparations, a été très commentée dans les couloirs de la Chambre et dans l'ensemble des opinions émises, il apparaissait que la Chambre la considérait comme inacceptable.

Les groupes de la majorité estimaient qu'il était du devoir du président du Conseil d'y répondre publiquement et le plus tôt possible

M. Pierre Laval, de son côté, a reçu dans la journée, M. von Hoesch, ambassadeur d'Allemagne, arrivé de Berlin deux heures auparavant.

Le président du Conseil lui a sans doute fait part de la pénible impression produite en France par l'initiative du chanceller à laquelle M. Pierre-Etienne Flandin, ministre des Finances a déjà répondu.

En ce qui concerne l'attitude du Gouvernement Français, il est à prévoir qu'aucune déclaration ne sera faite par le président du Conseil avant la reconstitution du Cabinet.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 8-51) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

LA CHAMBRE DE COMMERCE DEMANDE QUE LE CONTINGENTEMENT DES PRODUITS ALIMENTAIRES SOIT SÉRIEUSEMENT ÉLARGI

Au cours de sa séance du 28 décembre dernier, la Chambre de Commerce de Roubaix s'est occupée de l'augmentation des tarifs douaniers sur les vins et liqueurs et le contingentement des produits alimentaires de première nécessité.

En voici le résumé :

M. le député Manaut a déposé une proposition de loi tendant à augmenter de 50 % les droits de douane sur les vins de liqueurs à leur entrée en France.

Par elle-même, cette disposition ne toucherait que médiocrement notre centre, si elle ne risquait d'avoir par incidence des effets défavorables aux intérêts de nos principales industries exportatrices, le textile en particulier, dans les pays visés et plus spécialement le Portugal. Or ce marché est loin d'être négligeable, puisque nous y avons vendu en 1930 pour 236 million de francs de marchandises.

Des craintes sérieuses nous ont été exprimées par les commerçants menacés.

Elles sont d'autant plus vives que des négociations sont en cours avec le Portugal et qu'elles semblent devoir obtenir de sérieux avantages pour divers produits français, notamment les tissus.

La proposition de loi de M. Manaut, qui atteindrait les vins de liqueur portugais, est donc particulièrement inopportune.

Elle est de nature à gêner nos négociateurs dans une mesure d'autant plus grande que les droits sur les conserves de poissons portugaises ont été récemment portés de 42 fr. 50 à 75 fr. les 100 kilos bruts et que des majorations de droits de douane sont demandées sur les hêtres bruts et ouvrés.

Les trois principaux articles d'exportation du Portugal se trouvant ainsi frappés ou menacés, il devient bien difficile d'obtenir les avantages dont il est question plus haut.

L'expérience nous a appris, en effet (et le simple bon sens l'indiquait), que nos exportateurs de textiles ont trop souvent fait les frais de mesures de ce genre. Ce qui s'est passé en Grèce, en Espagne, en Italie, en Portugal, après le vote de la trop fameuse loi du premier janvier 1930 sur les vins en est l'illustration cuisante.

C'est ainsi qu'en Grèce, le total des importations françaises qui avait été de 454,752,000 francs en 1928, de 421 millions 836,000 francs en 1929, est, après les restrictions mises à l'entrée des vins en France, tombé à 266,884,000 fr. en 1930, la diminution étant, pour les textile manufactures seuls, de près de 40 millions de francs.

Des résultats tout aussi désastreux ont marqué, de 1923 à 1925, la rupture de nos relations économiques avec le Portugal, à la suite de l'augmentation de nos droits sur les vins de Porto et de Madère.

Ces faits sont assez significatifs pour faire prévoir les conséquences qu'aurait le vote de la proposition de M. Manaut, au moment où nous négocions avec le Portugal, ainsi d'ailleurs qu'au point de vue de nos relations avec d'autres pays de l'Europe méridionale.

Dans le même ordre de choses, la Chambre de Commerce a été mise à même de constater que l'insuffisance des contingents de produits alimentaires de première nécessité — beurre et œufs en particulier — a eu pour résultat immédiat de causer une hausse sérieuse du prix de ces denrées de première nécessité. Or, nous ne nous lasserons pas de répéter que la diminution du coût de la vie est une nécessité vitale pour l'industrie française. Là encore, la protection exagérée de l'agriculture a des résultats néfastes pour le pays tout entier. Il importe de revenir à une plus exacte compréhension de la communauté d'intérêts de l'industrie et de l'agriculture et de ne pas sacrifier l'une à l'autre.

En conséquence, la Chambre de Commerce de Roubaix, rappelant ses très nombreuses délibérations antérieures par lesquelles elle s'est élevée contre la protection exagérée accordée à certains produits agricoles aux dépens de nos principales industries exportatrices ; constatant avec amertume à quel point les difficultés actuelles prouvent l'exactitude de sa thèse et de ses prévisions en la matière, émet le vœu que la proposition de loi déposée par M. Manaut, député, **pour obtenir un relèvement de droits de douane sur les vins de liqueur soit rejetée par le Parlement ; demande que le contingentement des produits alimentaires de première nécessité soit sérieusement élargi et le soit automatiquement chaque fois que sera constatée, comme actuellement, une hausse de leurs prix.**

UNE MAUVAISE CHUTE

Au cours de la soirée d'hier, vers 20 h., M. Léon Dhœu, 25 ans, ouvrier malteur, demeurant 121 rue Emile Moreau, fit une chute assez grave à son domicile. M. le docteur Desrousseaux, mandé pour prodiguer ses soins au blessé, releva une plaie au cuir chevelu et le fit admettre à l'Hôpital « La Fraternité ». L'état de la victime n'est nullement inquiétant.

MORTE DEPUIS 48 HEURES

Depuis samedi matin, les voisins de Mme Delcroix, née Malvina Delobel, 69 ans, sans profession, demeurant seule au n. 16 de la rue d'Italie, étaient inquiets au sujet de cette personne et prévinrent M. André, commissaire de police du 1er arrondissement. Le magistrat procéda à une visite domiciliaire et découvrit dans une chambre, le cadavre de la sexagénaire. M. le docteur Deloose, appelé pour constater le décès attribua le décès à un œdème pulmonaire aigu et déclara que la mort était naturelle.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS DES 162e ET 362e R. I.

Les Anciens des 162e et 362e R. I. ont tenu leur assemblée trimestrielle dimanche, à 10 h., a usiège, café V. Beaucamps, place Sainte-Elisabeth, sous la présidence de M. Gaston Chantry, entouré de MM. V. Beaucamps, vice-président ; Auguste Dubois, trésorier ; Vervacque, trésorier adjoint.

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux sociétaires et exprime l'espoir que le groupe, qui compte actuellement quatre-vingt-deux membres, atteindra la centaine pour la fête anniversaire de sa fondation, au mois de juin prochain. Il offre ses souhaits aux sociétaires pour l'année 1932 et rend hommage au dévouement du comité, grâce à qui la fête de famille du 12 décembre a obtenu un beau succès ; de généreux donateurs ont aussi contribué à ce succès.

Une Fédération régionale des Anciens des 162e et 362e est envisagée ; le Comité en étudie le projet. M. Chantry félicita M. Paul Preux, qui a reçu la médaille militaire et rappelle que ceux qui ont obtenu deux citations peuvent être proposés pour l'obtention de cette médaille.

Avant de lever la séance, le président adresse un hommage ému à la mémoire du grand patriote disparu, M. Maginot, ministre de la Guerre et sur sa proposition, l'assemblée décide que des condoléances seront adressées à la famille du défunt par l'entremise du préfet de la Meuse, ainsi qu'au Gouvernement.

La réunion se clôture, à 11 h. 30, par le tirage de la traditionnelle tombola.

UNE CONFÉRENCE SUR L'EXPOSITION COLONIALE A L'AMICALE PHOTO

Samedi dernier, la Société Photographique de Roubaix convoiait ses membres et leurs familles, ainsi que toutes les personnes s'intéressant à la photographie à une soirée qui a eu lieu à son siège social, 181, Grande-Rue, à Roubaix.

La Société photographique présentait qui avait choisi comme sujet : L'Exposition Coloniale de 1931 ; ce que vous avez vu et ce que vous n'avez pu voir.

Une assistance aussi nombreuse que choisie, parmi laquelle on remarquait : M. Motte, président de la Société de Géographie, ainsi que maintes notabilités Roubaisiennes, avaient répondu à l'appel de la société et la salle fut bientôt trop petite pour contenir ses invités.

M. Fauvarque, le distingué président de la société, en ouvrant la séance, remercia l'assistance d'être venue aussi nombreuse et après s'être excusé de se trouver ainsi à l'étroit, présenta le conférencier qui n'était d'ailleurs pas un inconnu pour beaucoup.

Avant d'entrer dans le vif de son sujet M. Bertrand remercia le président de ses aimables paroles et exprima sa gratitude à l'assistance, puis il